

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 15 autorisant la ratification du traité entre le Royaume de Belgique, la République Fédérale d'Allemagne, le Royaume d'Espagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la République d'Autriche, relatif à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la migration illégale

Sénat (première lecture)

Dépôt le 10 janvier 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 150 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. Robert del Picchia - Rapport n° 231 (2006-2007) (14 février 2007)

Discussion et adoption le 21 février 2007 - Projet de loi n° 86 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 28 juin 2007 - N° 15

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. André Schneider (11 juillet 2007) - Rapport n° 77 (17 juillet 2007)

Discussion et adoption définitive le 26 juillet 2007 - Projet de loi n° 17

Promulgation

Loi n° 2007-1160 du 1er août 2007 publiée au J.O. du 2 août 2007 (p. 12987)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [26 juillet 2007] (p. 2409)

Intervention du Gouvernement
M. Jean-Pierre Jouyet (p. 2409)

Présentation du rapport de la commission des affaires étrangères
M. André Schneider (p. 2410)

Discussion générale
M. Patrick Braouezec (p. 2411) ; M. François Rochebloine (p. 2413) ; M. Thierry Mariani (p. 2414) ; M. Pierre Moscovici (p. 2415)

Intervention du Gouvernement

M. Jean-Pierre Jouyet (p. 2416)

Discussion de l'article unique [26 juillet 2007] (p. 2417)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 2417)